

Contre SERAFIN-PH, contre la libéralisation du secteur médico-social et pour des services publics de qualité

SERAFIN-PH est une réforme de tarification qui a été créée suite à un rapport visant à évaluer les coûts du secteur médico-social.

Cette réforme impose une liste de « besoins » des personnes en situation de handicap et une nomenclature de « prestations » délivrées par les établissements et services.

La Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) la présente comme une solution pour « attribuer des budgets équitables aux établissements et services » et « faciliter et soutenir les parcours de vie », elle pose en réalité les bases d'une tarification à l'acte, comparable à celle qui a détruit l'hôpital public.

SERAFIN-PH s'inscrit dans une violente libéralisation du secteur qui est à l'œuvre depuis de nombreuses années.

Sous prétexte de créer un "langage commun", elle formate les accompagnements et standardise les projets associatifs. Cela permet de quantifier le temps passé, le nombre de personnes qui interviennent, les types "d'actes" etc. On privilégie ainsi la quantité sur la qualité. Au final, ce sont des économies budgétaires, au services de politiques d'austérité, qui sont recherchées.

Nous ne voulons pas participer à ce qui nous semble être une déshumanisation des personnes accompagnées.

Le handicap paraît réduit à un ensemble de problèmes techniques, la personne déjà malmenée par une société discriminante risque d'être encore davantage effacée derrière une addition d'interventions standardisées.

Pour nous, travailleuses du social, cette réforme est néfaste aussi ! En s'inscrivant dans une logique de rentabilité, elle conduit à la destruction de nos conditions de travail.

Son déploiement est prévu pour 2026 mais sur le terrain ses effets délétères sont déjà à l'oeuvre. Des associations commencent à demander à leurs salariéEs de chronométrer leur temps d'intervention ou mandatent des cabinets d'audit pour le faire. Demain, les personnes seront-elles facturées pour une discussion avec unE travailleuse socialE ? Comment le prix de chacune de nos interventions sera fixé ? Est-ce que l'écoute et l'accueil ont une valeur marchande ?

=> L'amélioration des conditions d'accompagnement des personnes leur appartient. Nous souhaitons nous battre à leurs côtés pour que des services publics soient réellement construits par et pour elleux en luttant contre les politiques d'austérité.

=> Dans un contexte de convention collective unique où nos salaires seront bientôt calculés sur la base de notre « performance », nous nous opposons à tout outil de tarification à l'acte qui précariserait encore davantage les travailleuses du secteur social.

Motion votée à Aubervilliers (93), le 12 janvier 2025, lors des 12^e Rencontres Nationales du Travail Social en Lutte.

[+ d'infos](#) : Groupe Fb « Lutte contre SERAFIN-PH »

